ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Traitement de la bradycardie symptomatique (Salle de réveil)		NUMÉRO : 12.03
		DATE: Mars 2013
		RÉVISÉE :
PROFESSIONNELS VISÉS	Infirmières	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à <u>initier</u> des mesures thérapeutiques ou la thérapie médicamenteuse.	Non

PROFESSIONNELS HABILITÉS

Infirmières ayant la formation et les connaissances nécessaires pour faire la surveillance des arythmies cardiaques

CLIENTÈLES VISÉES

Usagers, adultes et enfants, sous monitorage cardiaque.

UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

Salle de réveil

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- > Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.
- > Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

Accélérer le rythme sino-auriculaire par levée du frein vagal et améliorer la conduction auriculo-ventriculaire.

2. CONDITION D'INITIATION

- Dbserver à l'écran du moniteur cardiaque un tracé de bradycardie à < 50 bpm pour la clientèle adulte (≥ 16ans).</p>
- Observer à l'écran du moniteur cardiaque un tracé de bradycardie à < 60 bpm pour la clientèle pédiatrique (< 16ans).</p>

ET

L'usager présente des symptômes de diminution de débit cardiaque.

3. ORDONNANCE

ADULTE

- ➤ Atropine (sulfate d'atropine) 0.6 mg I.V. aux 3 à 5 minutes
- Dose maximale de 2mg

ENFANT (moins de 16 ans)

- > Atropine (sulfate d'atropine) 0,02mg/kg I.V., maximum de 0.6mg I.V.
- Injecter dans le site proximal de la tubulure.
- Répéter 1 fois, après 3 à 5 minutes, au besoin
- Aviser l'anesthésiologiste traitant ou l'anesthésiologiste de garde, le plus rapidement possible, de l'administration de l'atropine.

4. CONDITIONS D'APPLICATION

4.1. Indications

Usager symptomatique avec :

- > Arythmies, telles que :
 - Bradycardie sinusale
 - Bloc sino-auriculaire
 - Bloc auriculo-ventriculaire
 - Rythme d'échappement jonctionnel
 - Rythme idioventriculaire accéléré

ET

> Présence d'au moins 2 des signes cliniques suivants:

- Hypotension (T.A. moyenne < 50 mm Hg)
- Diaphorèse

- Nausées, vomissements
- Étourdissement, lipothymie
- Altération de l'état de conscience
- Douleur thoracique

4.2. Contre-indications

- Usager asymptomatique
- Allergie ou hypersensibilité au produit

5. MÉTHODES

5.1. Précautions et directives

- Éliminer tout problème de l'équipement et interpréter les artéfacts de l'enregistrement électrocardiographique, si présents.
- S'assurer de la perméabilité de l'accès veineux avant chaque administration de médication.
- Éviter d'administrer moins de 0.5 mg chez l'adulte et moins de 0.1 mg chez l'enfant car l'Atropine peut causer un effet paradoxal de bradycardie.

5.2. Procédures

➤ N.A.

5.3. Éléments de surveillance

- Vérifier les signes vitaux et les signes et symptômes de diminution du débit cardiaque et d'hypoperfusion périphérique.
- Possibilité de rétention urinaire, surveiller globe vésical.

5.4. Complications

Arrêt cardio-respiratoire

5.5. Limites d'application

Aviser l'anesthésiologiste de la mise en application de l'ordonnance afin qu'il puisse prendre en charge la suite des traitements et investigation.

6. SOURCES

- Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (e-CPS décembre 2012)
- > Up to date, site internet consulté le 12-12-03
- ➤ TORRES, Eric, (2007) *Du bon usage du sulfate d'atropine (Atropine)*, Urgence pratique, No 85, page 55

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE: Traitement de la bradycardie symptomatique (Salle de réveil)	NUMÉRO : 12.03
	DATE: Mars 2013
	RÉVISÉE :
(land)	

and the description of the second sec	
Chef du département d'anesthésiologie : Dr Louis Bolduc	
Date: 373/4/11	
Chef du département de pharmacie: <u>Surfaire Ladrucus</u> Date: 2013/04/10	_
Directeur des soins infirmiers : The Robin Barrow	

Adoptée par le CMDP: 100 fivan

Date: 2013/04/8